



ALTERNANTS / APPRENTIS

Un alternant est dans l'entreprise pour étudier, pas pour remplacer un agent !

Depuis de nombreuses années, SNCF a mis en place un système qui remplace des salarié-e-s par des jeunes en recherche de financement et de stages, pour l'obtention de leur futur diplôme.

SUD-Rail dénonce l'instrumentalisation de ce système par la SNCF. C'est toute la politique SNCF d'alternance qui doit être revue !

Chacun dans l'entreprise reconnaît que sans les alternant-e-s, la SNCF ne fonctionnerait plus. Il y a une foultitude d'apprentis sous divers contrats, pour divers diplômes... de moins en moins de BEP ou BAC PRO, et de plus en plus de Licences, Masters, ...

SUD-Rail a fortement poussé la direction afin que les alternant-e-s puissent effectuer plusieurs contrats successifs, allant du BEP au diplôme d'ingénieur, et bénéficient d'une embauche automatique, s'ils le souhaitent, au bout de leur cursus !

Améliorer la formation...

Pour **SUD-Rail**, ce ne doit pas être une question de budget. Pourtant, ce qui guide la SNCF dans son mode d'alternance, c'est le montant de la taxe d'apprentissage versé à l'organisme collecteur. Une fois le budget atteint via le financement de l'alternance, la SNCF ne veut plus débloquer d'argent... et toutes les écoles à plus de 10 000€ / an (école et salaire) sont refusées. L'investissement fait sur des jeunes ne devrait pas avoir de limite. **SUD-Rail demande à sortir de cette logique comptable !**

Pour une bonne formation, il faut des tuteurs volontaires, ayant les prérequis, les compétences et le temps nécessaire pour former l'alternant. Bien souvent, le tuteur croule sous le boulot ; la direction lui fournit alors un alternant pour le soulager, mais pas pour lui transmettre le savoir. Le développement des horaires décalés a aussi comme conséquence que l'apprenti est souvent seul, voire en charge de dossiers, alors que son tuteur est absent.



La politique de l'entreprise en termes d'alternance est celle d'une exploitation de ces jeunes !

Beaucoup de communication... pour pas grand-chose !

SUD-Rail pense que l'alternance est un des moyens de former et de recruter les futurs cheminot-e-s, surtout quand on parle du manque d'attractivité de l'entreprise. Malheureusement, hormis l'afficher dans sa communication, la SNCF le met rarement en pratique.

En effet, la SNCF était auparavant citée comme exemple pour le niveau d'obtention du diplôme, mais aussi sur l'intégration des alternant-e-s dans le système de recrutement.

Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, beaucoup s'entendent dire que « *tu es un bon élément, mais nous n'avons pas d'autorisations d'embauche sur notre service, désolé* ».

La communication d'entreprise se félicite chaque année de recruter plus de 5000 alternant-e-s... mais moins de 10% sont ensuite embauchés !

Outre le déficit d'attractivité de la SNCF en terme d'emploi et de rémunération qui ne permet même plus de retenir ceux qui auraient la chance d'avoir une proposition d'embauche, les jeunes préfèrent partir à la concurrence ou dans d'autres entreprises, faute de visibilité ou de considération suffisante de la part de l'entreprise !

A partir de 2020, les nouveaux embauchés ne seront plus au Statut... cela ne fera qu'accentuer le départ des alternant-e-s vers d'autres entreprises plus attractives en terme de rémunération et de conditions de travail !



Les alternant-e-s et apprentis doivent aussi faire entendre leurs voix aux élections professionnelles.

Voter SUD-Rail, c'est se donner :

- 👉 un avenir dans l'entreprise,
- 👉 un maximum de chance d'obtenir son diplôme,
- 👉 toutes les chances d'accéder à un véritable déroulement de carrière.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

**Pour l'avenir
des
cheminot/e/s**



DU 16 AU 22 NOVEMBRE VOTEZ

Fédération des syndicats de travailleurs du rail www.sudrail.fr

Sud Rail